

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 13

*Objet : Servitudes
Enedis*

Date de convocation :
21 juillet 2021

Date d'affichage :
21 juillet 2021

*Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :
15

Nombre de votants :

20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt et un
Le 27 juillet 2021 à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Alain BELLICCHI, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Véronique PATERNE a donné procuration à Mme Marie Laurence PUJOL
Mme Anne BENAICHE a donné procuration à M. Joseph BOUZEID
Mme Anne ARRESTIER a donné procuration à Mme Sonia PARRIEL
Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à M. Jean-Pierre ANGLAS
M. Pierrick THOMAS a donné procuration à Colette VERDOUX

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : Mme Colette VERDOUX.

Dans le cadre des programmes d'enfouissements de lignes électriques par Enedis situés sur les parcelles appartenant à la commune de Lafrançaise, Monsieur le Maire propose de voter une délibération de portée générale pour les actes authentiques de constitution de servitudes avec Enedis.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte authentique relatif à la constitution de servitude avec Enedis.

- ADOPTÉE -



Le Maire,

Thierry DELBREIL